

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	LUBRODAL F 646
Autres moyens d'identification	Aucune information disponible.
Usage recommandé:	Liquide Travaillant En métal
Restrictions d'emploi:	Utilisation industrielle seulement

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

Nom de la société: Fuchs Lubricants Co.
Adresse: 17050 Lathrop Avenue
Harvey, Illinois 60426
Téléphone: 708-333-8900
Télécopie: 708-333-9180

Personne à contacter: EHS Department
E-mail: sds@fuchs.com

Numéro d'appel d'urgence: 708-333-8900 (Bus. hrs) 800-255-3924 (24 hrs)

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers pour la Santé

Corrosion ou Irritation de la Peau	Catégorie 2
Blessure ou Irritation Grave des Yeux	Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	3.44 %
Toxicité aiguë, dermale	3.79 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	17.64 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussières ou brouillard	18.85 %

% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger:



Mention d'Avertissement:

Attention

Mention de Danger:

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Prévention:

Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH:

Aucun(e).

3. Composition/informations sur les composants

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%)*
graphite		7782-42-5	7 - 13%
acide silicique, sel de sodium	acide silicique, sel de sodium,	1344-09-8	1 - 5%
silicate d'aluminium	silicate d'aluminium,	1332-58-7	0.1 - 1%
composé de triazine	composé de triazine,	4719-04-4	0.1 - 1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers secours

Ingestion:

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Inhalation:	Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau:	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact oculaire:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Aucune information disponible.

Dangers: Aucune information disponible.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Consulter un médecin en cas de symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée, brouillard, CO₂, agent chimique sec ou mousse standard. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

Dangers spécifiques dus au produit chimique: La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte, puis placer dans un récipient à déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Les utilisateurs finaux devraient respecter les meilleures pratiques de l'industrie lors de la manipulation et l'utilisation de ce produit.

Les conseils peuvent être trouvés en utilisant la version actuelle de ASTM Standard E1497-05: Standard Practice for Selection and Safe Use of Water-Miscible and Straight Oil Metal Removal Fluids

Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec des agents comburants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
graphite - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT de l'Alberta, (Code de santé et de sécurité au travail, partie 1, tableau 2), dans sa version modifiée (07 2009)
graphite - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (09 2011)
graphite - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT de l'Ontario. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), dans sa version modifiée (11 2010)
graphite - Fraction alvéolaire.	8 HR ACL	2 mg/m3	Canada. LEMT de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21), dans leur version modifiée (05 2009)
	15 MIN ACL	4 mg/m3	Canada. LEMT de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21), dans leur version modifiée (05 2009)

graphite - Poussière alvéolaire	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail), dans leur version modifiée (09 2017)
graphite - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (03 2012)
silicate d'aluminium - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT de l'Alberta, (Code de santé et de sécurité au travail, partie 1, tableau 2), dans sa version modifiée (07 2009)
silicate d'aluminium - Respirable.	TWA	2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications. (09 2011)
silicate d'aluminium - Fraction alvéolaire.	8 HR ACL	2 mg/m3	Canada. LEMT de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21), dans leur version modifiée (05 2009)
	15 MIN ACL	4 mg/m3	Canada. LEMT de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21), dans leur version modifiée (05 2009)
silicate d'aluminium - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT de l'Ontario. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), dans sa version modifiée (08 2017)
silicate d'aluminium - Poussière alvéolaire	TWA	2 mg/m3	Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail), dans leur version modifiée (03 2020)
silicate d'aluminium - Fraction alvéolaire.	TWA	2 mg/m3	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition, dans leur version modifiée (03 2012)

Contrôles Techniques Appropriés

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la Peau Protection des Mains:

Aucune information disponible.

Autres:

Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.
Mesures d'hygiène:	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État:	liquide
Forme:	Aucune information disponible.
Couleur:	Noir
Odeur:	Légère
Seuil de perception de l'odeur:	Aucune information disponible.
pH:	11.0
Point de fusion/point de congélation:	Aucune information disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - supérieure:	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	1.107
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Miscible à l'eau.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	> 2 mm ² /s (40 °C)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Non réactif pendant l'utilisation normale.
Stabilité chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun(e)(s) dans les conditions normales.
Conditions à éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination.
Matières incompatibles:	Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Les aérosols peuvent irriter les voies respiratoires. Nocif par inhalation.
Contact avec la Peau:	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion	
Produit:	ETAmél: > 5000 mg/kg

Contact avec la peau	
Produit:	ETAmél: > 5000 mg/kg

Inhalation	
Produit:	Vapeur: ETAmél: > 20 mg/l Vapeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérogène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérogène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérogène identifié

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Autres effets:

<** Phrase language not available: [FR] CUST - ARI024000007625 **>
Cancer du poumon <** Phrase language not available: [FR] CUST -
ARI024000007674 **> Irritation de la peau Irritation de l'oeil <** Phrase
language not available: [FR] CUST - ARI024000007571 **> <** Phrase
language not available: [FR] CUST - ARI024000007231 **> <** Phrase
language not available: [FR] CUST - ARI024000007325 **> <** Phrase
language not available: [FR] CUST - ARI024000007281 **> Irritation des
voies respiratoires supérieures Métaplasie du larynx

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Persistance et dégradabilité

Biodégradation
Produit: Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO
Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)
Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information disponible.
Autres effets néfastes: Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

Emballages Contaminés: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le

traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

TDG

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations fédérales du Canada

Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.

Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5 Aucun présent ou aucun
présent dans des
quantités réglementées.

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI Non réglementé

Gaz à effet de serre

Non réglementé

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication: 03/05/2024

Date de Révision: 03/05/2024

Version n°: 1.4

Autres Informations: Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.